

Aux Parents d'élèves des classes de 6^e,

Madame, Monsieur,

Cette question posée, à vous et à votre enfant en cette fin d'année est également, pour la plupart des élèves, le premier véritable choix qui leur est offert de toute leur scolarité ; d'où l'importance de faire un choix réfléchi. Cet enseignement optionnel facultatif est étalé sur 3 ans, de la 5^{ème} à la 3^{ème}, au rythme de 1 heure hebdomadaire en 5^{ème}, puis 2 heures en 4^{ème} et 2 heures en 3^{ème}.

Cette année, votre enfant a découvert en cours de français des textes fondateurs, dont la plupart sont issus de l'antiquité gréco-romaine. Le choix de l'option se justifie ainsi par sa dimension culturelle : avoir accès à des œuvres qui ont contribué à la richesse de notre identité contemporaine. En effet, si l'on observe l'Europe d'aujourd'hui, la grande majorité des pays qui la composent a bénéficié des apports de la civilisation romaine. 480 millions d'européens parlent toujours une langue issue du latin !

Ainsi, un élève latiniste comprendra mieux notre monde, à travers l'étude de la langue et de la littérature latine et de la civilisation romaine (mode de vie et de pensée, architecture, arts, techniques...). Il pourra également découvrir concrètement ce monde à travers les voyages et les sorties découvertes régulièrement organisées et qui permettent d'étudier l'Histoire des Arts qui entre dans le Parcours d'Education Artistique et Culturelle qui peut être choisi pour l'épreuve orale de fin de 3^e.

Votre enfant sera également plus sensible au sens des mots, par l'examen de l'étymologie, non seulement dans sa langue, mais également dans d'autres langues vivantes. Ainsi, du latin " nox, noctis ", *la nuit*, pourra-t-il déduire, selon les langues vivantes qu'il aura choisies au collège, les mots " night " en anglais, " nacht " en allemand, " notte " en italien, " noche " en espagnol ; il comprendra alors le terme de " noctambule " ou " nocturne " en français. L'étude du latin est évidemment la voie idéale pour renforcer la compréhension des mécanismes des langues étrangères mais aussi et surtout du français.

Le latin permet aussi d'éduquer à la citoyenneté, en apprenant aux élèves ce que notre démocratie doit à son ancêtre, la République instituée à Rome au IV^{ème}-V^{ème} siècle avant notre ère, qui donna le droit de vote et donc de s'exprimer à ses citoyens.

Le latin est comptabilisé comme un bonus de 10 ou 20 points pour l'obtention du Diplôme National du Brevet. Le latin ne peut que faire gagner des points aux élèves pour le DNB. Il en va de même pour le Baccalauréat ou le bonus ainsi obtenu permet souvent d'atteindre la mention supérieure (mention elle-même nécessaire pour l'entrée dans certaines écoles). Certes votre enfant ne viendra pas faire du latin pendant trois ans, dans le seul but de gagner des points au Brevet ou au Baccalauréat, mais en plus d'un apprentissage de la rigueur, des inestimables acquisitions en littérature, vocabulaire, grammaire et civilisation que le latin apporte, votre enfant verra son travail légitimement reconnu et récompensé.

En outre, il est important de rappeler que les disciplines littéraires et les Langues Anciennes en particulier offrent, quelle que soit la filière dans laquelle elles sont suivies, des débouchés nombreux et variés sur le monde du travail. Elles ouvrent sur les métiers de la culture, du livre et des bibliothèques, concours des collectivités territoriales, métiers du journalisme, métier d'enseignant, et ceux du secteur tertiaire. Mais latin et grec ancien sont également de formidables atouts supplémentaires pour ceux qui se destinent aux études supérieures en sciences, médecine, droit, etc. Rappelons aussi que l'accès à certaines grandes écoles est conditionné à l'étude du latin dans le secondaire. Faire du latin, c'est donc également ne se fermer aucune porte pour ses études futures. Enfin, il faut encore lutter contre une idée reçue qui a la vie dure : l'étude des Langues Anciennes n'est ni élitiste, ni anecdotique. Plus de 500.000 élèves volontaires étudient chaque année les Langues Anciennes en France, ce qui en fait, à égalité avec l'allemand, la troisième langue enseignée au collège après l'anglais et l'italien.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous avez bien voulu porter à la présente lettre, je vous encourage, pour plus de renseignements sur le latin à prendre contact par courrier ou téléphone avec le collège ou directement avec moi *via* la messagerie de l'ENT.

Jérôme Lhuillier, professeur de Lettres Classiques du collège